



F S S P X



Pour qu'Il Règne

L'amour de la pauvreté

Au sujet de la publication de Mater Populi fidelis

Une grande sainte bénédictine de nos régions :
Sainte Wivine

L'esprit de pauvreté

**« Demandons à Dieu la sagesse
et nous aurons l'essentiel »**



Mensuel – Décembre 2025
Numéro 180

Éditeur :
Abbé Michel Poinset de Sivry
Rue de la Concorde, 37
1050 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 550 00 20

Les articles de notre bulletin
paraissent sous la responsabilité
de leurs auteurs.

Courriel : info@fsspx.be
Site : www.fsspx.be

Sommaire

Editorial	4
Vie Spirituelle: L'amour de la pauvreté Abbé Vianney de Champeaux	5
Dossier: Au sujet de la publication de Mater Populi fidelis Entretien avec le Supérieur général de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X	8
Histoire : Une grande sainte bénédictine de nos régions : Sainte Wivine, abbesse de Grand-Bigard (1103-1170) Patrick Martin	15
Pédagogie : L'esprit de pauvreté Les sœurs	18
Vie du prieuré : Chronique Carnets paroissiaux Dates à retenir	21

Pour qu'Il Règne

Versements et soutien financier :
Veuillez procéder par virements bancaires à :
"Fraternité Saint-Pie X"
et effectuer vos virements au profit du compte :
ASBL Fraternité Saint-Pie X
BIC : GEBABEBB
IBAN BE20 0016 9750 5656

Prix : 2 €
Abonnement normal :
50 € (10 numéros + frais d'envoi)
Abonnement de soutien : 75 €

Éditorial



L'enfant de Bethléem né de Marie est le Verbe de Dieu. Il s'incarne en assumant une nature humaine à laquelle il transmet une sainteté incommensurable. La personne du Verbe possède ainsi deux natures, divine et humaine. Elles s'unissent dans une seule personne, celle du Verbe. C'est le mystère de l'union hypostatique. L'enfant de Bethléem est donc vrai Dieu et vrai homme sans que ces natures se confondent. Marie est réellement Mère de Dieu car elle donne naissance à une personne qui est Dieu.

Ce mystère de l'Incarnation a des conséquences très concrètes dans la nature humaine de Notre Seigneur Jésus-Christ. Son âme est illuminée par la grâce et la sagesse qu'il reçoit de sa nature divine. Elle est bienheureuse, car elle jouit déjà Dieu dans la vision. Elle est sage car elle possède toutes les sciences à la perfection : la science des bienheureux par laquelle « elle connaît toutes les réalités, à quelque moment qu'elles existent, même les pensées des hommes dont il est juge » à travers la vision de l'essence divine (IIIa, Q. 10, art. 2). Le Christ connaît par la science infuse, c'est-à-dire que le Saint Esprit lui communiquait directement la connaissance des réalités naturelles et surnaturelles. Le Christ connaît enfin par son expérience qui progressait chaque jour. « Il a été rempli de l'esprit de sagesse et d'intelligence, de science et de conseil » (Isaïe, V, 2-3). On peut affirmer assurément qu'en cet enfant « sont cachés tous les trésors de la sagesse et de la science » (Col. II, 2).

C'est grâce à toutes ses sciences que le Christ-Jésus nourrissait sa charité incommensurable pour son Père et pour les hommes : « Ma nourriture est de faire la volonté de celui qui m'a envoyé » (St Jean, IV, 34). Si Notre Seigneur a tant de zèle pour accomplir les desseins de son Père, c'est qu'il les connaît parfaitement. Cette connaissance est fondamentale pour permettre à la personne du Christ d'être dans sa nature humaine la « lumière du monde », « la voie, la vérité et la vie ». Cette science est déterminante pour comprendre la perfection de la volonté de Dieu qui veut la passion pour la rédemption.

Cet enfant de Bethléem nous invite à désirer cette sagesse que l'on puise en le connaissant. Celle-ci est fondamentale pour l'aimer et le servir. Elle est nécessaire pour éviter de tomber dans l'erreur et dans l'illusion. Elle empêche l'âme de s'égarer dans des formes dévoyées de spiritualité, dans des combats stériles, dans les pièges diaboliques, dans la vanité des sciences qui enflent.

Que faisons-nous de ces paroles de saint Paul : « Je n'ai eu la pensée de savoir autre chose parmi vous, sinon Jésus-Christ, et Jésus-Christ crucifié » (1 Corinthiens II, 2) ? Il est malheureusement courant de constater le peu de considération et le peu de connaissance que nous avons du Christ et, par le fait même, de notre foi. En son temps déjà, saint Pie X le dénonçait dans son encyclique *Acerbo nimis* : « Qu'il y ait actuellement dans le peuple chrétien bon nombre d'hommes absolument ignorants des choses qu'on doit connaître pour son salut éternel, c'est une plainte générale et malheureusement trop fondée. Et quand Nous parlons du peuple chrétien, Nous n'entendons pas seulement le petit peuple ou les gens de la classe inférieure (...). Il s'agit aussi et surtout de ceux qui, ne manquant ni de talent ni de culture, possèdent abondamment la science profane, mais qui, pour ce qui regarde la Religion, vivent absolument à l'aventure et sans réflexion ». Voilà sans doute l'une des causes de la détresse des temps modernes, de la corruption, de la crise de l'Église, du peu de vocations : l'ignorance et le mépris des vérités éternelles révélées par cet enfant de Bethléem. Comment en effet aimer ce que l'on ne connaît pas ? Comment se battre pour une cause si nous ne sommes pas d'abord convaincus ? Comment s'engager dans une voie de perfection si l'on ne sait pas les richesses des biens éternels ? Le catholique connaît parfois moins bien sa religion qu'un protestant ou un musulman. Comment peut-il en être fier ?

L'enfant de Bethléem vit parmi nous pour être la « lumière des hommes ». Il s'incarne pour faire connaître la vérité afin que, par elle, nous soyons sauvés. Ouvrons notre intelligence à cette Sagesse Incarnée. Ayons à cœur de nous instruire des vérités de notre foi ! Cette ascèse intellectuelle est à la portée de tous : une petite lecture de l'Évangile, celle du missel, un retour sur notre catéchisme, lire une vie de saint (celle de notre saint patron !), connaître l'histoire de l'Église relatée à travers quelques faits précis, voilà de quoi enrichir notre science et par conséquent, notre charité. On lit dans l'Ancien Testament que Dieu demanda au roi Salomon, fils de David, ce qu'il voulait pour asseoir son autorité royale : la richesse ? de longs jours ? la mort de ses ennemis ? Salomon répondit : la sagesse. C'est alors que Dieu récompensa largement son serviteur en lui accordant, avec la sagesse, la puissance et la gloire. Demandons à Dieu la sagesse et nous aurons l'essentiel.

Que la grâce de Noël réchauffe notre cœur et donne à notre âme le goût de cette sagesse. □

Que saint Joseph vous bénisse !



L'amour de la pauvreté

Abbé Vianney de Champeaux

On a pu entendre parler ces derniers temps de « péché social », qui est le fait de « structures d'injustice » qui s'enrichissent aux dépens des pauvres. Face à ces structures de péché, les pauvres sont considérés comme des gens profondément bons, qui « éduquent leurs enfants dans la foi, qui vivent une constante solidarité entre parents et voisins, qui cherchent Dieu continuellement, et donnent vie à la marche de l'Eglise »¹.

La charité envers les pauvres, l'Eglise l'a toujours enseignée. Le détachement des biens de ce monde également. Mais l'Eglise a aussi enseigné qu'il y a un péché originel, qui nous fait désirer de manière désordonnée les biens du corps. Que l'on soit riche ou pauvre, les blessures du péché restent en nous, et l'excès de richesse comme de misère pousse à l'immoralité. C'est un fait qu'il est facile de vérifier dans l'histoire et dans l'actualité.

Il est donc important de se rappeler ce que Notre-Seigneur nous a dit : « Bienheureux les pauvres en esprit, car le royaume des Cieux est à eux » (Matth., V., 3.). Pourquoi le royaume des cieux est à eux ? Non parce qu'ils possèdent ou ne possèdent pas, mais parce que leur esprit est suffisamment libre pour s'attacher à Dieu.

C'est en raison de cela que saint Bernard pouvait dire : « Ce n'est pas la pauvreté qui est déclarée vertu, mais l'amour de la pauvreté »² ou la pauvreté affective.

Saint François de Sales commentait ainsi ces pensées : « Malheureux donc sont les riches d'esprit, car la misère de l'enfer est pour eux. Celui-là est riche d'esprit, lequel a ses richesses dans son esprit ou son esprit dans les richesses. Celui-là est pauvre d'esprit, qui n'a nulle richesse dans son esprit, ni son esprit dans les richesses. Votre cœur, chère Philothée, doit être ouvert



seulement au ciel, impénétrable aux richesses et choses caduques ; si vous en avez, gardez votre cœur exempt de leurs affections ; qu'il tienne toujours le dessus, et qu'au milieu des richesses il soit sans richesse et maître des richesses »³. Saint François décrit ici ce qu'est l'esprit de pauvreté. Cette pauvreté affective offre une grande variété de degrés : elle peut être la résignation dans le dénuement, le détachement dans la possession de richesses, mais aussi l'amour passionné de « Dame pauvreté » qui poussait saint François d'Assise à renoncer aux richesses par amour de Dieu.

¹ Document d'Aparecida (29 juin 2007), n.398, p. 182. Cité par N.T.S.P. Léon XIV, Dilexi te, N°100

² St Bernard, Lettre 100

³ St François de Sales, Introduction à la vie dévote, 3^e partie, Chap.14

Vie spirituelle : L'amour de la pauvreté



C'est cette pauvreté du cœur qu'il faut rechercher, et demander avec ardeur, surtout en ce temps de l'Avent. C'est par elle que nous ressemblerons à cet enfant, qui, couché sur la paille, soutenait le monde de sa main toute puissante !

Quant à la possession ou non des biens de la terre, il faut tenir un juste équilibre.

- Sans une certaine mesure de biens, on ne peut pas vivre. Alors que si nous avons le nécessaire, l'esprit est moins accablé de soucis, et donc plus libre de prendre du temps pour entretenir sa vie spirituelle. « Être riche en effet et pauvre d'affection, c'est le grand bonheur du chrétien ; car il a par ce moyen les commodités des richesses pour ce monde et le mérite de la pauvreté pour l'autre. »⁴
- Mais, « selon saint Bonaventure, l'abondance des biens temporels est une sorte de glu qui s'attache à l'âme et l'empêche de voler à Dieu »⁵. Celui qui a plus que le nécessaire est en plus grand danger de perdre cet amour de la pauvreté. Il risque de « coller » son cœur à la terre par cette glu des richesses, et sera dans l'incapacité de se mortifier, d'extirper de son âme les vices qui l'empêchent de s'approcher de Dieu. L'argent est aussi la clef de la vie mondaine, où l'âme se disperse, et recherche de plus en plus l'estime des autres au mépris de celle de Dieu, et laisse grandir son orgueil et son ambition. Celui qui n'est riche que pour lui-même et non selon Dieu entrera difficilement dans le royaume des cieux. L'épisode de Lazare et du mauvais riche (Matth., XIX., 23) est assez éclairant : Le mauvais riche est condamné non parce qu'il était riche, mais parce qu'il faisait de plantureux festins quotidiens, alors que Lazare mourait de faim à sa porte.
- D'un autre côté, la misère empêche notre âme de s'élever à Dieu en l'accablant de soucis et de préoccupations. L'âme qui est faible se découragera, et pourra tomber dans le désespoir, la révolte, le murmure contre la volonté de Dieu.



Il est nécessaire d'étudier quel est notre amour de la pauvreté, qu'est-ce que nous avons de superflu, et qui nous empêche de servir Dieu comme Il le veut. Paradoxalement, ce sont parfois les plus petites choses auxquelles nous sommes plus attachés. Il faut s'exercer à la confiance en Dieu, et à l'abandon de tout nous-même entre ses mains. Peut-être nous a-t-Il donné beaucoup, peut-être peu, peut-être nous enlèvera-t-Il tout ce que nous avons : cela ne doit pas nous affecter.

Voilà quelle doit être notre prière : « Seigneur, ne me donnez ni l'extrême pauvreté ni la richesse ; accordez-moi seulement ce qui m'est nécessaire pour vivre ; de peur qu'étant rassasié je ne sois tenté de vous méconnaître et de dire : Qui est le Seigneur ? ou que le besoin me pousse à faire des injustices »⁶.

Un bel exemple d'abandon à la Providence est saint Joseph. Il se donnait de la peine pour l'entretien de sa sainte famille, pourtant, il leur manqua plusieurs fois non seulement le superflu, mais aussi le nécessaire. Dans ces circonstances, saint Joseph se taisait, acceptant la pauvreté comme étant la volonté de Dieu sur lui et sa famille.



Apprenons de ces exemples à ne nous plaindre de rien : On ne se plaint que de ce qui déplaît... Et si la pauvreté nous déplaît, alors, nous n'avons plus l'amour de la pauvreté, mais l'amour des richesses.

Que l'enfant de la crèche nous apprenne sa simplicité avec l'amour de la pauvreté ! □

Toute la communauté du prieuré, prêtres, frère, et sœurs,
vous souhaitent une bonne et sainte année 2025,
et vous assurent de leurs prières à vos intentions !

⁴ Idem. 3e Partie, Chap. 11

⁵ St Alphonse de Liguori, Pratique de l'amour envers Jésus-Christ, Chap. 10, [2

⁶ Livres des proverbes, XXX, 8, 9.



Au sujet de la publication de *Mater Populi fidelis*

Entretien avec le Supérieur général de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X



« La négation du titre de “corédemptrice” équivaut à découronner la très sainte Vierge. Cela frappe l’âme catholique dans ce qu’elle a de plus cher. »

FSSPX.Actualités : Monsieur le Supérieur général, un document du Dicastère pour la Doctrine de la Foi (ci-après «DDF») restreignant l’usage de certains titres traditionnellement attribués à la sainte Vierge a été publié le 4 novembre dernier sous le titre *Mater Populi fidelis*. Quelle a été votre première réaction à ce sujet ?

Don Davide Pagliarani : J’avoue avoir été sous le choc. Si, d’un côté, le pape Léon XIV avait déjà manifesté une volonté de continuité avec son prédécesseur, je ne m’attendais pas à un document d’un dicastère romain destiné à restreindre

l’usage des titres, si riches de signification, que l’Église attribue traditionnellement à la Vierge. Ma première réaction a été celle de célébrer une messe de réparation pour cette nouvelle attaque contre la Tradition et, qui plus est, contre la très sainte Vierge Marie.

De fait, il n’y a pas que l’usage des titres de « corédemptrice » et de « médiatrice de toutes les grâces » qui est remis en question ; c’est la signification traditionnelle de ces titres qui est dénaturée. Cela est beaucoup plus grave encore, car la négation de ces vérités équivaut à découronner la très sainte Vierge, et cela frappe l’âme catholique dans ce qu’elle a de plus cher. En effet, la très sainte Vierge représente, avec la sainte Eucharistie, le don le plus précieux que Notre-Seigneur nous a légué.



Qu'est-ce qui vous a le plus choqué ?

Tout d'abord, le fait de considérer l'usage du terme « corédemptrice » comme « toujours inopportuniste », ce qui, dans la pratique, revient à l'interdire. La raison qui est donnée est la suivante : « Lorsqu'une expression nécessite des explications nombreuses et constantes, afin d'éviter qu'elle ne s'écarte d'un sens correct, elle ne rend pas service à la foi du peuple de Dieu et devient gênante.¹ »

Or nous ne nous trouvons pas face à un terme exotique suggéré par une voyante après une apparition douteuse, mais bel et bien face à une expression que l'Église utilise depuis des siècles, et dont la signification exacte a été clairement établie par les théologiens. De plus, plusieurs papes ont fait usage de cette expression. Ce qui est paradoxal, c'est que Jean-Paul II lui-même a utilisé ce titre plusieurs fois. Dans son magistère, saint Pie X définit de manière très claire le fondement et la portée de la corédemption de Notre-Dame, même s'il n'utilise pas directement ce terme, mais celui de « réparatrice de l'humanité déchue ».

Que dit-il exactement ?

Dans son encyclique mariale *Ad diem illum* (2 février 1904), saint Pie X traite directement et très clairement de la corédemption et même de la médiation universelle de Marie. Laissons-lui la parole :

« Et quand vint pour Jésus l'heure suprême, on vit la Vierge “debout auprès de la croix, saisie sans doute par l'horreur du spectacle, heureuse pourtant de ce que son Fils s'immolait pour le salut du genre humain, et, d'ailleurs, participant tellement à ses douleurs que de prendre sur elle les tourments qu'il endurait lui eût paru, si la chose eût été possible, infiniment préférable²”.

« La conséquence de cette communauté de sentiments et de souffrances entre Marie et Jésus, c'est que Marie “mérita très légitimement de devenir la réparatrice de l'humanité déchue³” et, partant, la dispensatrice de tous les trésors que Jésus nous a acquis par sa mort et par son sang. Certes, l'on ne peut dire que la dispensation de

ces trésors ne soit un droit propre et particulier de Jésus-Christ, car ils sont le fruit exclusif de sa mort, et lui-même est, de par sa nature, le médiateur de Dieu et des hommes. Toutefois, en raison de cette société de douleurs et d'angoisses, déjà mentionnée, entre la Mère et le Fils, a été donné à cette auguste Vierge “d'être auprès de son Fils unique la très puissante médiatrice et avocate du monde entier⁴”.

« La source est donc Jésus-Christ : “de la plénitude de qui nous avons tout reçu⁵” ; “par qui tout le corps, lié et rendu compact moyennant les jointures de communication, prend les accroissements propres au corps et s'édifie dans la charité⁶”. Mais Marie, comme le remarque justement saint Bernard, est l'“aqueduc⁷” ; ou, si l'on veut, cette partie médiane qui a pour propre de rattacher le corps à la tête et de transmettre au corps les influences et efficacités de la tête, Nous voulons dire le cou. Oui, dit saint Bernardin de Sienne, “elle est le cou de notre chef, moyennant lequel celui-ci communique à son corps mystique tous les dons spirituels⁸”.

« Il s'en faut donc grandement, on le voit, que Nous attribuions à la Mère de Dieu une vertu productrice de la grâce, vertu qui est de Dieu seul. Néanmoins, parce que Marie l'emporte sur tous en sainteté et en union avec Jésus-Christ, et qu'elle a été associée par Jésus-Christ à l'œuvre de la rédemption, elle nous mérite de congruo, comme disent les théologiens, ce que Jésus-Christ nous a mérité de condigno, et elle est le ministre suprême de la dispensation des grâces. “Lui, Jésus, siège à la droite de la majesté divine dans la sublimité des cieux⁹” Elle, Marie, se tient à la droite de son Fils, “refuge si assuré et secours si fidèle contre tous les dangers, que l'on n'a rien à craindre, à désespérer de rien sous sa conduite, sous ses auspices, sous son patronage, sous son égide¹⁰”¹¹. »

Cette citation est certes longue, mais elle contient les réponses aux conclusions formulées dans la note doctrinale du DDF. D'ailleurs, il faut noter que cette encyclique de saint Pie X est simplement mentionnée dans une note

¹ Mater Populi fidelis, n° 22.

² Saint Bonaventure, I Sent., d. 48, ad Litt., dub. 4.

³ Eadmeri, De Excellentia Virg. Mariæ, c. IX.

⁴ Pie IX, Ineffabilis.

⁵ Jn I, 16.

⁶ Eph IV, 16.

⁷ De Aquæductu, n° 4.

⁸ Quadrag. de Evangelio æterno, Serm. X, a. III, c. 3.

⁹ He I, 3.

¹⁰ Pie IX, Ineffabilis.

¹¹ Pie X, Ad diem illum.

en fin de texte, mais qu'elle n'est jamais citée. On en comprend aisément la raison : elle n'est pas compatible avec la nouvelle orientation théologique.

Mais quelle est d'après vous la vraie raison pour laquelle le DDF considère à présent comme « toujours inopportun » le concept de corédemption ?

La raison est tout d'abord œcuménique. Il faut bien comprendre que la notion de corédemption, de même que celle de médiation universelle, sont absolument incompatibles avec la théologie et l'esprit protestants. Ces notions avaient déjà été mises de côté au moment du Concile, après avoir été l'objet d'un débat acharné, alors qu'une partie des pères conciliaires demandaient la définition de la médiation universelle comme dogme de foi.

Cette mise à l'écart inspirée par l'œcuménisme a eu pour effet désastreux une diminution de la foi. En effet, si l'on ne rappelle pas régulièrement l'enseignement traditionnel sur la très sainte Vierge, on finit par le perdre. Autrement dit, ceux qui ont rédigé ce document sont réellement convaincus que l'on a affaire à des termes dangereux pour la foi. Cela est catastrophique.

Le texte, dans son intégralité, répète continuellement que la très sainte Vierge ne doit d'aucune manière offusquer l'unicité et la centralité de la médiation de Notre-Seigneur et de son rôle unique de Rédempteur. Ce souci paraît presque pathologique, une sorte de paranoïa spirituelle, inexplicable chez un catholique. En effet, aucun fidèle instruit des vérités de la foi, qui recourt à la très sainte Vierge et se laisse guider par elle, ne peut courir le risque de trop la vénérer au détriment de Notre-Seigneur. La dévotion mariale, éclairée par la foi, n'a qu'un but : nous permettre de pénétrer davantage le mystère de Notre-Seigneur et de la Rédemption. On l'avait bien compris – et pratiqué – jusqu'au Concile. On est ici face à un cercle vicieux qui confine à l'absurde : on nous met en garde contre un moyen présumé abusif pour atteindre un but, alors que ce moyen nous a été donné précisément pour ce but.

Pensez-vous que le souci œcuménique soit la seule raison de cette démarche du Vatican ?

Je pense qu'il faut prendre en compte une





autre raison. Les expressions incriminées dans le document romain ont une relation directe au mystère de la Rédemption et de la grâce qui en découle. Or, tragiquement, la notion de Rédemption n'est plus la même aujourd'hui. En effet, les notions de « sacrifice expiatoire pour nos péchés » et de « sacrifice satisfactoire de la justice divine » sont de plus en plus abandonnées. On n'accepte pas l'idée d'un sacrifice offert à Dieu pour apaiser sa justice. Dans la perspective moderne, Notre-Seigneur n'a pas vraiment besoin de mériter, ni de satisfaire pour nos péchés, ni d'offrir un sacrifice expiatoire, car la miséricorde de Dieu ne change pas devant la réalité du péché des hommes : elle est inconditionnelle. Dieu pardonne toujours, par pure libéralité.

Par conséquent, Notre-Seigneur est Rédempteur dans un sens complètement nouveau : sa mort n'est rien de plus que la manifestation ultime et suprême de cet amour miséricordieux du Père ¹². Il ne faut donc pas s'étonner si, de cette déformation de la Rédemption, découle inévitablement une incapacité foncière à comprendre comment et pourquoi la Vierge aurait pu y être associée par ses souffrances.

À ce propos, le texte du DDF comporte un avertissement révélateur : « Il faut éviter les titres et les expressions qui se réfèrent à Marie et qui la présentent comme une sorte de "paratonnerre" devant la justice du Seigneur, comme si Marie était une alternative nécessaire à l'insuffisante miséricorde de Dieu ¹³. »

Revenons à la notion de « corédemption ». Pourquoi vous paraît-elle si importante ?

Elle est d'abord l'expression d'une évolution homogène du dogme catholique, et elle était considérée comme une conclusion théologique commune, voire, pour certains, comme une vérité définissable comme dogme de foi. Elle a sa source dans l'Évangile même et elle manifeste la portée exacte de l'association à l'œuvre de la Rédemption que Notre-Seigneur a voulue pour sa Mère.

Il ne s'agit ni d'une Rédemption parallèle, ni de quelque chose que l'on ajouterait à l'œuvre de Notre-Seigneur, comme une certaine caricature voudrait nous le faire croire à tort. Il s'agit tout simplement d'une incorporation absolument

unique à l'œuvre du Christ, sans équivalent possible, qui reconnaît à Notre-Dame sa place propre et qui en tire les conséquences qui s'imposent.

Quels sont les arguments d'autorité que le texte du DDF utilise ?

Cette note théologique cite l'avis défavorable du Cardinal Josef Ratzinger, qui trouvait que la notion de corédemption n'était pas suffisamment enracinée dans la sainte Écriture. Cependant, nous ne devons pas oublier que le Cardinal Ratzinger lui-même a tenu, sur le sujet de la Rédemption, des théories qui n'étaient pas traditionnelles ¹³.

Mais la note se fonde surtout sur l'autorité du Pape François. Recueillons ses paroles, telles qu'elles sont citées dans le texte : « Marie "n'a jamais voulu prendre pour elle quelque chose de son Fils. Elle ne s'est jamais présentée comme corédemptrice. Non, disciple". L'œuvre rédemptrice a été parfaite et n'a besoin d'aucun ajout. C'est pourquoi "la Vierge n'a voulu obtenir aucun titre de Jésus [...]. Elle n'a pas demandé d'être elle-même une quasi-rédemptrice ou une co-rédemptrice : non. Il n'y a qu'un seul Rédempteur et ce titre ne se dédouble pas". Le Christ "est l'unique Rédempteur : il n'y a pas de co-rédempteurs avec le Christ" ¹⁴. »

Ces paroles sont affligeantes. Elles sont une caricature des vraies raisons sur lesquelles se fonde la corédemption. Disons simplement qu'il ne s'agit pas de savoir ce que Notre-Dame aurait souhaité être – cela serait ridicule. Il s'agit de reconnaître ce que la Sagesse divine lui a donné et lui a demandé d'être : dans l'œuvre unique de la Rédemption, il lui fut donné d'offrir pour nous une satisfaction de convenance pendant que Jésus-Christ satisfaisait pour nous en justice stricte ; à cause de sa charité parfaite et de son union unique avec Dieu, il lui fut donné de mériter pour nous ce que Notre-Seigneur a mérité en stricte justice.

Y a-t-il un lien entre la corédemption et la médiation de toutes les grâces ?

Il est évident qu'il existe un lien entre ces deux notions : c'est d'ailleurs pour cette raison que le titre de « médiatrice de toutes les grâces » est lui aussi remis en question, car son usage est

¹² Il s'agit ici de la nouvelle doctrine du Mystère pascal, qui est en particulier à la base de la réforme liturgique postconciliaire. 13 Mater Populi fidelis, n° 37, b.

¹³ En particulier dans son ouvrage *La foi chrétienne hier et aujourd'hui*, 1968 (réédité en 2000 avec une préface de l'auteur).

¹⁴ Mater Populi fidelis, n° 21.

désormais considéré comme dangereux, et donc fortement déconseillé, comme nous allons le voir plus en détail.

À cause de l'association de Notre-Dame à l'œuvre de la Rédemption, et parce qu'elle nous a mérité aussi, bien qu'à un titre différent, tout ce que Notre-Seigneur nous a mérité, elle a été établie par Notre-Seigneur lui-même comme dispensatrice de toutes les grâces ainsi méritées. C'est ce qui ressort des investigations de la théologie traditionnelle, ainsi que du magistère de saint Pie X que nous venons de rappeler.

Bien sûr, la présente note doctrinale ne nie pas la possibilité pour les saints et la très sainte Vierge de mériter. Mais, implicitement, elle remet en question la médiation universelle et nécessaire de Marie dans la distribution des grâces¹⁵ : « Dans la parfaite immédiateté entre l'être humain et Dieu pour la communication de la grâce, même Marie ne peut intervenir. Ni l'amitié avec Jésus-Christ, ni l'inhabitation de la Trinité ne peuvent être conçues comme une chose qui nous vient par Marie ou par les saints. En tout cas, ce que nous pouvons dire, c'est que Marie désire ce bien pour nous et le demande avec nous¹⁶. [...] Seul Dieu justifie ; seul le Dieu Trine. Lui seul nous élève pour surmonter l'infinie disproportion qui nous sépare de la vie divine, Lui seul active en nous son inhabitation trinitaire, Lui seul entre en nous, nous transformant et nous faisant participer à sa vie divine. Ce n'est pas un honneur pour Marie de lui attribuer une quelconque médiation dans l'accomplissement de cette œuvre exclusivement divine¹⁷. »

En réalité, pour les raisons déjà avancées, la très sainte Vierge nous a déjà mérité non seulement quelques grâces, mais toutes et chacune ; et elle ne nous en a pas seulement mérité l'application, mais aussi l'acquisition, au pied de la croix : car elle

a été unie au Christ rédempteur dans l'acte même de la Rédemption ici-bas, avant d'intercéder pour nous au Ciel.

Pourquoi donc y a-t-il une mise en garde contre l'usage du terme « médiatrice de toutes les grâces », et pourquoi ce terme est-il considéré comme étant incapable d'assurer une compréhension juste du rôle de la Vierge ?

Sur ce point, nous pouvons répondre que les auteurs du texte ont un préjugé : ils n'acceptent pas que Dieu ait décidé – et que la Tradition ait expliqué – différemment de l'idée préconçue qu'ils se sont faite.

Il est exact de dire que Notre-Seigneur est le seul médiateur et qu'il y a une seule Rédemption, la sienne, surabondante. Mais, de même que Notre-Seigneur choisit librement les moyens pour réaliser la Rédemption, notamment en mourant sur la croix alors qu'il aurait pu choisir un autre moyen, de même il choisit librement d'associer sa Mère à son œuvre comme Il le veut. Personne, pas même le préfet du DDF, ne peut enlever à Notre-Seigneur le pouvoir d'agir selon sa Sagesse divine et de faire de sa Mère la corédemptrice et la médiatrice universelle des grâces. Notre-Seigneur est conscient qu'il ne retire rien à sa dignité de Rédempteur en agissant de la sorte. Mais la conséquence de ce choix de Notre-Seigneur est claire : de même qu'il est nécessaire de recourir à Lui pour se sauver, de même il est nécessaire de recourir à sa Mère, quoiqu'à un titre différent. Ne pas reconnaître cette nécessité signifie refuser les décrets de Notre-Seigneur, la Tradition de l'Église et les moyens qui sont donnés aux chrétiens pour faire leur salut.

Cette idée préconçue, et même cette obstination, revient très souvent dans le texte. Limitons nous à quelques passages : « Si l'on tient compte du fait que l'inhabitation trinitaire (la

¹⁵ Le grand tort du texte est de ne pas faire la distinction classique entre médiation physique et médiation morale. Par médiation physique, on veut dire que Marie transmet la grâce comme un véritable instrument – par exemple une harpe qui, touchée par l'artiste, produit des sons harmonieux. Des théologiens reconnus (Lépicier, Hugon, Bernard) attribuent à la Vierge une telle influence, d'une façon subordonnée à l'humanité du Christ, en insistant sur ceci que, d'après la Tradition, Marie est vraiment dans le corps mystique comme le cou qui, en réunissant la tête aux membres, leur transmet l'influx vital. Par médiation seulement morale de Marie sur la grâce, on veut dire que, au moins par la satisfaction, les mérites passés, et son intercession toujours actuelle, Marie transmet aux âmes, universellement, toutes les grâces qui découlent de la croix de son Fils. Cette thèse est

admise par tous les théologiens traditionnels. Dans les deux cas, la médiation de Marie est voulue librement par Dieu comme universelle et nécessaire. En niant la médiation physique instrumentale de Marie, et en omettant sa distinction classique avec la médiation au moins morale, le texte conclut indûment à une négation générale de toute médiation universelle et nécessaire de Marie dans la dispensation des grâces. Autrement dit : on peut discuter sur la modalité de la médiation de la Vierge, mais pas sur son universalité ni sa nécessité de fait.

¹⁶ Ibid. n° 54.

¹⁷ Ibid. n° 55.



grâce créée) et la participation à la vie divine (la grâce créée) sont inséparables, nous ne pouvons pas penser que ce mystère puisse être conditionné par un “passage” par les mains de Marie ¹⁸ » ; « aucun être humain, pas même les apôtres ou la très sainte Vierge, ne peut agir en tant que dispensateur universel de la grâce ¹⁹ » ; « le titre [médiatrice de toutes les grâces] court le risque de voir la grâce divine comme si Marie devenait distributrice de biens ou d'énergies spirituelles, détachés de notre relation personnelle avec Jésus-Christ ²⁰ ».

D'un point de vue pastoral, comment jugez-vous l'incidence de ces décisions du DDF ?

Je crois pouvoir dire que les répercussions négatives seront multiples et catastrophiques.

Tout d'abord, nous ne devons pas oublier que Marie est le modèle parfait de la vie chrétienne. En minimisant l'association de Notre-Dame à l'œuvre de la Rédemption, le texte minimise l'appel fait à chaque âme d'entrer par la croix dans l'œuvre de la Rédemption, de la réparation et de la sanctification personnelle. Cela correspond exactement à une vision protestante de la vie chrétienne, dans laquelle il n'y a plus de place pour une coopération à l'œuvre du Christ qui nous sanctifie et nous sauve. C'est pour cette raison que Luther a détruit la vie religieuse, et considérait toute œuvre bonne, y compris la sainte Messe, comme une offense à la grandeur de l'œuvre du Christ qui, étant parfaite, ne nécessite aucun ajout. Tout ajout correspondrait à une méconnaissance de sa perfection. En tant que catholiques, nous professons exactement le contraire : parce que l'œuvre du Christ est souverainement parfaite, elle est en mesure d'englober la coopération des créatures sans rien perdre de sa propre perfection.

Ensuite, ces décisions du DDF me semblent catastrophiques dans le contexte actuel, surtout pour la foi et la vie spirituelle des âmes les plus simples, les plus démunies. Je pense aux périphéries sociales et morales, pour utiliser un terme en vogue sous le pontificat précédent. Aux gens les plus abandonnés, il ne reste souvent plus que la très sainte Vierge comme refuge dans le désert actuel. J'ai vu de mes propres yeux comment une dévotion simple et sincère à la très sainte Vierge est capable d'assurer le salut à des

âmes qui n'ont même pas la possibilité de voir un prêtre régulièrement. C'est pour cela qu'un texte du DDF qui a pour but de mettre en garde les âmes contre des notions mariales traditionnelles, me paraît inqualifiable et pastoralement irresponsable.

Enfin, jamais plus qu'aujourd'hui l'Église elle-même n'aurait besoin de redécouvrir les grandeurs de la très sainte Vierge : face à une pression du monde qui plonge toujours plus les âmes dans l'apostasie et dans l'impureté, ces grandeurs s'offrent comme le moyen souverain de résister à cette pression et de demeurer fidèles.

Auriez-vous un conseil pastoral à donner aux auteurs du texte ?

L'idée de rappeler que Notre-Seigneur est le seul médiateur entre Dieu et les hommes, et qu'il n'y a qu'une seule Rédemption véritable, la sienne, est en soi louable et, surtout aujourd'hui, il faut bien la rappeler.

Le problème est que ce n'est pas aux catholiques qu'il faut la rappeler, dans le but pernicieux de les mettre en garde contre les interférences ou une prétendue concurrence de la très sainte Vierge. Il faudrait plutôt prêcher et rappeler cette vérité aux juifs, aux bouddhistes, aux musulmans, et à tous ceux qui ne connaissent pas Notre-Seigneur, croyants non-chrétiens ou athées.

Or, le 28 octobre dernier, on a célébré au Vatican le soixantième anniversaire de la promulgation de *Nostra Aetate*, c'est-à-dire du document conciliaire qui est à la base du dialogue avec les religions non chrétiennes. Cela est pour le moins paradoxal puisque ce dialogue – qui a abouti pendant ces soixante dernières années aux réunions interreligieuses les plus pitoyables – est la négation claire et explicite du fait que Notre-Seigneur est le seul médiateur entre Dieu et les hommes, et du fait que l'Église catholique a été instituée pour prêcher cette vérité au monde.

Y a-t-il d'après vous une autre notion mariale traditionnelle qui mériterait d'être connue davantage ?

Dans l'Office divin de la très sainte Vierge, la liturgie la définit comme « celle qui a écrasé toutes les hérésies ». Je pense que cette notion mériterait d'être approfondie davantage par la

¹⁸ Ibid. n° 45.

¹⁹ Ibid. n° 53.

²⁰ Ibid. n° 68.

Dossier: Au sujet de la publication de Mater Populi fidelis



recherche théologique. Il est très intéressant de noter comment l'Église considère Notre-Dame comme gardienne de la vérité catholique. Cela est directement lié à son rôle de Mère. Elle ne pourrait pas engendrer en chacun de nous Notre-Seigneur sans nous communiquer la vérité et l'amour de la vérité, car Notre-Seigneur est la Vérité même, incarnée, manifestée aux hommes. C'est par la foi, et dans la pureté de la foi, que les âmes sont régénérées et ont la possibilité de grandir à l'image de Notre-Seigneur.

Je crois que nous ne saisissons pas suffisamment ce lien nécessaire entre la pureté de la foi et l'authenticité de la vie chrétienne. Notre-Dame, qui détruit toutes les erreurs, est la clef pour comprendre cette vérité.

Pour terminer cet entretien, quelle prière en l'honneur de Notre-Dame choisiriez-vous ?

Je choisirais sans hésiter la prière suivante, qui se trouve elle aussi dans la liturgie :

« Dignare me laudare te, Virgo sacrata. Da mihi virtutem contra hostes tuos.

Daignez me permettre de vous louer, Vierge sacrée. Donnez-moi la force contre vos ennemis. »

Entretien réalisé à Menzingen, le 9 novembre 2025, en la fête de la dédicace de la Basilique du Saint-Sauveur

Où en est le catholicisme ?

Est-il quelqu'un qui ne se pose la question en cette année 2025 qui voit le soixantième anniversaire de la clôture de Vatican II ?

Marcel De Corte, lui, est contemporain du Concile. Il en a vu les prodromes ; il en a vu, avec effroi, les suites immédiates. Face au mal qui ronge l'Église de l'intérieur, face à la débâcle qui menace de tout emporter, il s'interroge sur les causes, car c'est à la racine qu'il convient de porter le couteau. Les sources du mal qui éclate en cette deuxième moitié du XXe siècle, Marcel De Corte les découvre dans les courants de pensée qui ont vu le jour à partir de la Renaissance : subjectivisme et idéalisme pour ne nommer qu'eux. Notre défense, elle aussi, doit se faire intellectuelle, si nous ne voulons pas que notre foi fasse naufrage dans la tourmente.

La seconde partie de l'ouvrage présente une analyse fouillée des documents majeurs du Concile et une réflexion sur les deux pontificats marquants qui ont engagé résolument la pratique ecclésiale dans la voie nouvelle ouverte par Vatican II, ceux de Paul VI et de Jean-Paul II. *Le Novus Ordo Missæ* y retient principalement l'attention.

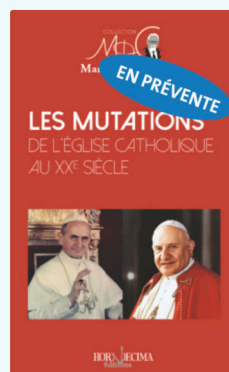
Petite somme sur le Concile, si l'on veut, cette anthologie inédite stimule nos défenses immunitaires. Aujourd'hui, moins que jamais, nous ne pouvons faire l'économie de cette réflexion.

Le texte est précédé d'un portrait vigoureux de notre polémiste par son ami, l'écrivain Jacques Vier. L'ensemble s'honore d'une préface de l'ancienne supérieure générale des Dominicaines de Fanjeaux, Mère Marie-Geneviève Rivière.

Les Mutations de l'Église catholique au XXème siècle. Où en est le catholicisme ? Hora Decima 2025.

ISBN 978-2-915844-22-1. 25,50 €.

À paraître le 3 novembre 2025



Les mutations de l'Église catholique au XX^e siècle

Marcel De Corte

Introduction de Mère Marie-Geneviève Rivière

Collection « Marcel De Corte »

538 pages

25,50 €

[Je commande sur la boutique](#)

Les textes et les analyses du célèbre philosophe sur la crise traversée par l'Église après le concile Vatican II, telle qu'il a pu la vivre à son rang de laïc engagé et d'intellectuel catholique intervenant dans les débats de l'époque. Après d'autres, il s'agit là d'un témoignage historique sur une époque difficile pour l'Église.

Une grande sainte bénédictine de nos régions: Sainte Wivine, abbesse de Grand-Bigard (1103-1170)

Patrick MARTIN, historien

Le 17 décembre, le Propre de l'archidiocèse de Malines mentionne la fête de sainte Wivine, abbesse de l'abbaye bénédictine de Grand-Bigard, aujourd'hui disparue. En 2023, nous célébrons le 890e anniversaire de sa profession monastique. L'occasion nous est à présent donnée de présenter la vie de cette grande sainte, fille de saint Benoît.

Wivine naquit vers 1103. Elle est la fille d'Hugues II d'Oisy, seigneur d'Oisy et de Crèvecoeur, châtelain de Cambrai. Nous ne connaissons pas grand-chose des premières années de notre sainte. Il semble, cependant, qu'elle eût très tôt le désir de se consacrer à Dieu. On nous dit que sa mère la citait souvent en exemple à ses sœurs, tant le comportement de la petite Wivine était exemplaire. La jeune fille reçut de ses parents une excellente éducation et apprit notamment le latin, ce qui explique l'amour que Wivine éprouva bien vite pour le psautier.

La jeune fille vit, ensuite, chacune de ses sœurs s'engager dans de beaux mariages. Et elle ? Wivine n'osait pas parler de sa vocation à ses parents, de peur que ceux-ci, aveuglés par un amour déréglé pour leur fille, ne la contraignent presque contre son gré à s'engager dans le monde. La jeune fille ne parla de son projet qu'avec Emwara, une des servantes de la maison, qui partageait les mêmes aspirations qu'elle. Elles convinrent de garder le silence sur leurs projets et d'attendre un événement providentiel leur indiquant la volonté de Dieu. Wivine dut faire face à une grande épreuve lorsque Richard, un de ses cousins, se mit en tête de l'épouser. Elle écarta fermement son prétendant qui en tomba

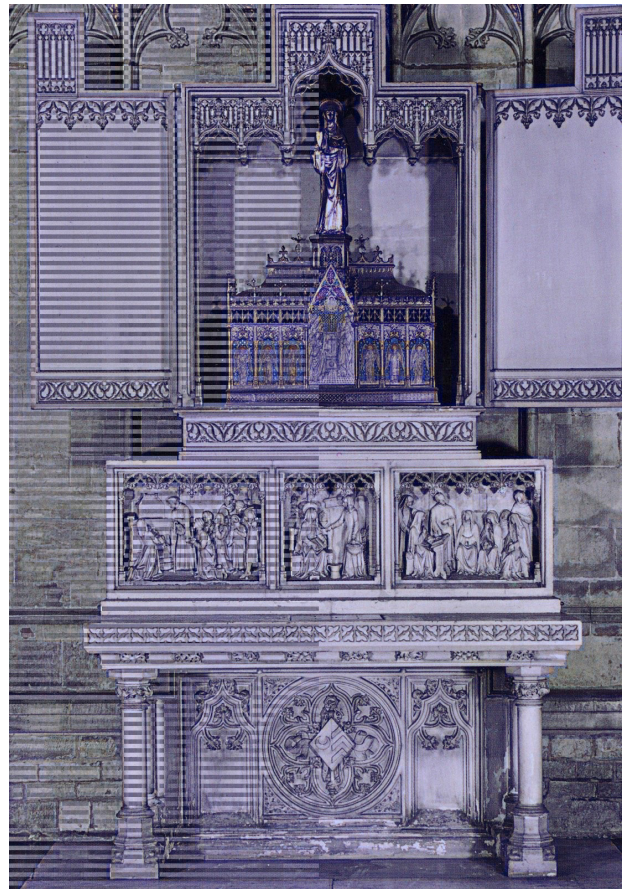


malade et dut sa guérison aux prières - et à la charité ! - de Wivine. Il fut touché par la vertu de la sainte : celle-ci, prise de compassion pour le malheureux qui lui demandait pardon, lui parla de la miséricorde de Dieu. Elle lui conseilla d'expier ses péchés en servant Dieu dans la vie érémitique. Richard mourut en odeur de sainteté dans la forêt d'Eekhout.

Histoire: Sainte Wivine, abbesse de Grand-Bigard (1103-1170)

Les années passent, la vocation de Wivine demeure intacte... Et son ennui du monde aussi ! Chaque jour, autant que possible, elle assistait à la messe et recevait la sainte communion. Jésus prenait ainsi de plus en plus possession de son âme. Elle se désolait de la querelle qui opposait son père à l'évêque de Cambrai Burchard. Pourtant, ce triste événement sera le début de l'accomplissement de sa vocation. Devant la menace d'une prise du château d'Oisy, Wivine et Emwara se résolurent à quitter la demeure paternelle pour gagner un lieu solitaire où elles pourraient vivre selon leurs aspirations profondes. Elles s'établirent toutes les deux à Bigard, sur les terres du duc de Brabant. Là, les deux femmes vivaient dans la prière, dans de saintes conversations, la pénitence... Et dans une très grande austérité ! Pendant trois ans, en effet, Wivine resta sans manger de pain, se contentant d'herbes, de racines et de fruits. Mais, la lumière n'est pas faite pour être mise sous le boisseau, nous dit Notre-Seigneur, et le rayonnement de la sainteté finit par atteindre le cœur de plusieurs jeunes filles désireuses de mener le même genre de vie.

Wivine se rendit donc à Bruxelles afin de solliciter auprès du duc de Brabant l'autorisation de fonder un nouveau monastère sur ses terres. Le duc fut touché par la demande de la jeune fille et la prit en affection. Il accepta toutes les demandes de Wivine et lui promit de lui fournir les matériaux et les aides nécessaires à la construction de cette nouvelle "école pour le service du Seigneur", pour employer l'expression de saint Benoît. La bientôt future moniale, toute heureuse, demanda également à l'abbé d'Afflighem quelques religieux capables de prendre en main la future construction. Ces religieux devaient également initier Wivine et ses compagnes à la règle de saint Benoît et à la pratique des observances monastiques. Heureusement pour Wivine, l'entente était rétablie entre son père et l'évêque de Cambrai, qui était alors l'Ordinaire du lieu. Ce dernier approuva le projet de Wivine et lui accorda sa bénédiction. Une fois la construction terminée, les nouveaux bâtiments furent bénis par l'abbé Franco, prélat d'Afflighem, le 16 mars 1130.



Pendant un an, Wivine occupa la charge de maîtresse de novices. Les jeunes religieuses pouvaient recevoir de leur supérieure une prédication, non seulement par la parole, mais aussi par l'exemple. Notre sainte rayonnait de vertus théologiques. La foi de Wivine était pure, nue et aveugle. La sainte ne cherchait d'autres raisons et d'autres motifs pour croire sinon ceux donnés par parole de Dieu. Son espérance, appuyée sur la parole de Dieu, était un bouclier, un appui ferme qui lui permit de traverser tous les dangers de ses premières années de solitude. Sans cesse, dans sa prière, la sainte moniale s'abandonnait entre les mains de Dieu, comme une enfant se blottissant dans les bras de son père. C'est au cœur de cette prière que Wivine recevait les lumières lui faisant voir clairement le seul objet digne de nos affections qu'est Dieu. La contemplation de Jésus sur la croix poussait Wivine à rendre "amour pour amour". Touchée par la charité du Christ pour les hommes, la sainte moniale sacrifia tout ce qu'elle pouvait, s'offrant à son divin Époux et lui consacrant tout son être.



C'est dans cet esprit de charité, qui la poussait à toujours rendre service, qui la fit accepter de ses sœurs la charge d'abbesse, avec tous les soucis et les contraintes que cela supposait.

La vie de prière de Wivine était rythmée par les offices liturgiques, l'Oeuvre de Dieu, qui est la tâche première des moines. Au cœur de la nuit, Wivine et ses filles se relevaient pour le chant des matines, obéissant ainsi à la parole du psalmiste : "Je me lève, au milieu de la nuit, pour Vous louer" (Ps 119, 62). Avant les laudes, à l'aurore du jour nouveau, les moniales s'adonnaient à la méditation et à la lecture de la Sainte Ecriture. Puis, la journée se déroulait au chant des 7 offices car "Sept fois le jour, je Vous loue" (Ps 119, 164). D'abord, les laudes, la grande louange matinale de l'Eglise. Puis, l'office de prime (la prière du matin de l'Eglise) et de tierce qui précède immédiatement la plus importante des cérémonies de l'Eglise : le Saint Sacrifice de la Messe. On imagine avec quelle foi et quelle ferveur notre sainte assistait à la célébration des Saints Mystères. Le reste de la matinée jusqu'à l'office de sexte (à midi) était un temps que la sainte abbesse s'était réservée pour elle-même et son Seigneur. C'est dans ce moment que la sainte puisait dans une prière intime et personnelle la force et les lumières nécessaires à l'accomplissement de sa tâche. L'après-midi, coupée par l'office de none (vers 15h00), était consacrée au travail manuel et intellectuel. La journée se terminait par le chant des vêpres et des complies. On imagine avec quelle attention et quelle application la sainte célébrait ces différentes heures canoniales.

N'imaginons, cependant, pas que l'abbatiate de Wivine fut un long fleuve tranquille... Ses vertus, son humilité et ses pénitences finirent par susciter jalousie et incompréhension de la part de ses filles, qui finirent par se lasser du régime imposé par la supérieure. Comme son père saint Benoît, Wivine dut supporter des vexations de la part de pratiquement toute sa communauté. Wivine, elle, sans se lasser tentait de justifier les orientations qu'elle avait données à son monastère, en mettant en avant l'amour de Dieu et la marche vers la sainteté. Les paroles de la sainte touchèrent les cœurs et un miracle finit

par ramener la communauté dans les vues de Wivine. La sainte abbesse avait coutume de faire servir de l'eau au réfectoire pendant le carême. Or, à la place de l'eau, les sœurs eurent la surprise de goûter un vin excellent. Elles demandèrent l'origine de ce vin à la sœur réfectorière qui leur assura leur avoir servi de l'eau. Les sœurs comprirent et se jetèrent aux pieds de Wivine pour lui demander pardon.

De nombreux autres miracles illustrèrent le reste des jours de Wivine qui s'endormit dans le Seigneur le 17 décembre 1170. Le monastère de Grand-Bigard continua à se développer jusqu'à être érigé en abbaye en 1245. Elle fut supprimée en 1796 comme toutes les autres institutions religieuses de notre pays. En 1719, les reliques de Wivine furent placées dans une nouvelle châsse en argent par l'évêque de Gand, Philippe van der Noot.

Sainte Wivine est également vénérée dans la paroisse d'Ohain, en Brabant wallon. En 1755, le vicomte d'Angest, seigneur d'Ohain, offrit à la paroisse Saint-Etienne, une relique de la mâchoire de la sainte dont l'Ordinaire du lieu de l'époque, l'évêque de Namur, autorisa l'exposition et la vénération par les fidèles. Une procession est célébrée chaque année en l'honneur de sainte Wivine à Ohain, à la fin du mois de septembre. En 1805, la dernière abbesse de Grand-Bigard déposa les reliques de sainte Wivine à l'église du Sablon où elles se trouvent encore aujourd'hui. Le trésor de l'église d'Orbais possède en son trésor un psautier daté du XIIe siècle qui est censé avoir appartenu à la sainte.

« Ô sainte Wivine, daignez susciter de nombreuses vocations religieuses parmi les chrétiens de notre pays, donnez-nous votre amour du Seigneur, votre esprit de contemplation, votre amour de la liturgie et votre désir des biens du ciel ! » □



L'esprit de pauvreté

Les Sœurs



Dans notre contexte de crise économique, les difficultés financières sont le lot de bien des familles nombreuses. Mais il ne suffit pas d'être matériellement pauvre pour bénéficier de la béatitude annoncée par Notre-Seigneur ; celui-ci a en effet proclamé heureux les pauvres *en esprit*, c'est-à-dire ceux qui ont fait de la pauvreté une vertu, en n'étant ni attachés à ce qu'ils possèdent, ni envieux de ce qu'ils n'ont pas. Comment donc aider nos enfants

à acquérir l'esprit de pauvreté ? Proposons d'abord quelques exemples de « gestes pauvres » à pratiquer dans la vie quotidienne.

Pauvreté dans la nourriture : on ne jette pas les restes alimentaires, ni le pain sec, mais maman sait les dissimuler habilement dans une autre recette ou les transformer en une délicieuse « soupe surprise ». Le goûter est constitué de pain et de confiture ou chocolat, les biscuits sont réservés au dimanche.



Pauvreté dans l'habillement : les vêtements sont raccommodés et non jetés au moindre accroc. Au changement de saison, on sort les cartons où sont stockés les vêtements trop petits des aînés pour chercher ce qui est à la taille des plus jeunes – occasion, peut-être, de passer un bon moment en famille ! Les aînés non plus ne sont pas toujours vêtus de neuf, car on organise des bourses aux vêtements entre familles. La garde-robe est d'ailleurs limitée à ce qui est nécessaire, point n'est besoin de dix pull-overs.

Pauvreté dans les affaires scolaires : on n'achète pas chaque année trousse, cartable et crayons neufs. En fin d'année scolaire, les pages inutilisées des cahiers, proprement coupées, serviront l'année suivante de brouillons. Plutôt que des fournitures signées de grandes marques ou de personnages à la mode, on choisira des affaires plus simples, quitte à personnaliser par exemple la couverture des cahiers avec une jolie photographie.

Pauvreté dans les cadeaux : au jouet coûteux, on préférera un objet plus simple qui tirera sa valeur de ce qu'il a été confectionné par papa ou

maman, comme un cerf-volant ou une poupée de chiffon, et de temps en temps on offrira, plutôt qu'un jouet, un cadeau utile comme un vêtement, un cartable, ou une étagère.

« Un pauvre est soigneux » : plusieurs de ces conseils ne peuvent être pratiqués qu'à condition que l'enfant apprenne à être soigneux avec ses affaires, à faire en sorte qu'elles durent, à ne pas les égarer, car se procurer des affaires neuves pour remplacer celles perdues coûtent de l'argent à papa, qui travaille dur. Pour cela, au départ en pension, l'enfant recevra une liste de ce qu'il emporte, pour qu'il vérifie que tout est bien là au retour, et toutes ses affaires seront marquées à son nom. Il devra se donner de la peine pour rechercher ce qui aura pu être perdu. Il ne grimpera pas aux arbres revêtu de ses habits du dimanche et veillera à bien reboucher ses crayons feutres...

Il va sans dire que l'esprit d'économie n'est pas l'avarice. Pourvoyons l'enfant de ce dont il a raisonnablement besoin. La parcimonie fait plus de mécontents que d'hommes vertueux. Il s'agit simplement de considérer que les biens matériels ne sont pas l'essentiel dans la





vie et qu'ils ne procurent pas le bonheur, et de préférer ce qui est simple et modeste à ce qui sent le luxe et la mollesse. Mais si l'enfant voit ses besoins matériels essentiels satisfaits par ses parents, il sera cependant bon qu'il ne le regarde pas comme un dû, et par conséquent qu'on l'initie à dire merci pour ce qu'il reçoit.

L'enfant apprendra aussi à prêter ce qui est à lui à ses frères et sœurs afin que le soin de ses affaires ne tourne pas à la possession jalouse; les affaires sont faites pour servir! De même il partagera cadeaux et confiseries reçues. Les enfants manifestent facilement une belle générosité si on leur propose un motif surnaturel, par exemple en puisant dans leur tirelire pour aider telle mission en pays pauvre, en se privant de friandises pendant le carême au profit de telle bonne œuvre.

L'habitude d'être économe fera acquérir à l'enfant de la maturité, témoin par exemple cette réflexion de Pauline Martin, sœur de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, pensionnaire à onze ans, alors que sa grande sœur lui parlait pendant l'étude: « Ne perdons pas notre temps, car c'est de l'argent à papa et maman. »

Habitué à être économe, l'enfant éprouvera facilement des joies toutes simples lors d'un petit changement dans les habitudes, par exemple pour un petit cadeau ou un pique-nique. Ces joies, les enfants gâtés et blasés ne les connaissent pas, eux à qui rien ne semble extraordinaire car ils ont tout à souhait. Oui, bienheureux les pauvres car leur vraie richesse est dans les Cieux. □

Vie du Prieuré

1^{er}, 2, et 3 novembre:

Fête de la Toussaint, suivie du dimanche et de la commémoration des fidèles défunts. Trois jours bien chargés pour honorer nos chers aïeux qui nous ont devancés dans l'éternité ! C'est aussi l'occasion pour chacun de nous de nous rappeler que nous mourrons un jour...

11 novembre :

Armistice. Messe chantée avec absoute pour tous les morts de la grande guerre.

15 novembre :

Fête du Roi. Messe chantée à Bruxelles

16 novembre :

Sortie de la Croisade Eucharistique à Bruxelles et Luxembourg.



Vie du Prieuré

19 novembre:

Réunion trimestrielle des prêtres du district. Les douze prêtres et les deux frères se retrouvent au prieuré d'Anvers pour échanger, se former, discuter autour de problématiques rencontrées dans leur apostolat. La journée commence par une conférence spirituelle du supérieur de District, suivie de l'étude de cas de morale. Puis c'est l'office chanté en commun, et le repas, au cours duquel est fêté l'anniversaire de Monsieur l'Abbé Mathias De Clercq. Après cela, un petit temps de pause permet de s'aérer en se promenant dans la ville, ou en contemplant les travaux qui viennent de commencer dans le jardin du prieuré. Puis les conférences reprennent, sur différents thèmes dogmatiques et pastoraux. La journée se clôture par un Salut du Saint Sacrement.



22 novembre:

Fête de sainte Cécile, patronne de la musique. Une messe chantée est célébrée à Bruxelles, pour honorer celle qui accorde le chant de l'âme à notre voix. La chorale exécute quelques chants polyphoniques, avant de se retrouver pour un petit drink. Puisse sainte Cécile trouver de nouvelles recrues pour embellir les cérémonies !

30 novembre:

Premier dimanche de l'Avent et ouverture du Marché de Noël. Récollecion de carême prêchée par monsieur l'abbé Espinasse à Saint Joseph.

Carnets paroissiaux

Ont été régénérés dans l'eau du baptême :

- Augustine Clapson, le 9 novembre à l'église Saint-Joseph
- Odile Reynouard, le 16 novembre à l'église Saint-Joseph
- Pauline Stebler, le 22 novembre à l'église Saint-Joseph
- Jean-Baptiste Flipo, le 22 novembre, en la chapelle Saint Hubert du Luxembourg

Dates à retenir

8.12

Procession en l'honneur de l'Immaculée. Fin du marché de Noël.

17.12

Conférence sur le Moyen âge par l'abbé de Sivry.

25.12

Noël, fête d'obligation.

31.12

Dernier jour de l'année : chant du Te Deum pour remercier Dieu des grâces reçues durant l'année écoulée.

1.01

1^{er} jour de l'an nouveau, chant du Veni Creator, afin de demander au Saint Esprit de nous guider pour la nouvelle année civile.

6.01

Épiphanie

24.01

Théâtre de l'école Notre-Dame de la Sainte-Espérance

APEC (Association de Promotion des Ecoles Catholiques)

- Vous êtes conscients de la nécessité de la formation catholique de nos enfants
- Vous constatez la décadence de l'enseignement officiel
- Vous voulez que la société de demain soit plus catholique

Aidez-nous !

Les écoles catholiques coûtent cher, surtout pour les grandes familles.

Par votre soutien, nous pourrons fournir des bourses d'études aux enfants nécessiteux, afin de les scolariser dans des écoles vraiment Catholiques.

Merci pour votre aide !

Renseignements : bruxelles.apec@fsspx.be

APEC ASBL
BNP PARIBAS FORTIS
IBAN : **BE86 2100 0476 2550**
BIC : **GEBABEBB**



La revue « Pour qu'il règne » a besoin de votre aide !

Les coûts de notre parution mensuelle sont élevés. Pour nous aider, vous pouvez vous abonner à l'année (10 numéros), mais aussi, vous pouvez contribuer à diffuser la revue en la faisant connaître à votre entourage ! Merci pour votre soutien !

Abonnement normal : 50€

Abonnement de soutien : 75€ ou plus !

- Pour vous abonner :
 - ❖ Par courrier : Revue « Pour qu'il règne », rue de la Concorde, 37, B-1050 Bruxelles
 - ❖ Par courriel : info@fsspx.be
- Pour le règlement :
 - ❖ En espèce dans les tronc de la chapelle de la FSSPX que vous fréquentez
 - ❖ Par virement : Avec la communication « Pour qu'il règne » sur le compte :

ASBL Fraternité Saint-Pie X :
IBAN : **BE20 0016 9750 5656** - BIC : **GEBABEB**

CONFÉRENCE

Histoire de l'Eglise

L'EGLISE AU HAUT MOYEN-ÂGE

par M. l'abbé de Sivry

Mercredi 17 décembre
À 19H15

A l'Eglise Saint-Joseph
Square Frère-Orban
1000 Bruxelles





FSSPX - District du Benelux

1. Anvers Prieuré du T.-S. Sacrement

Hemelstraat, 21 - 2018 Antwerpen
GSM : +32 (0)3 229 01 80
e-mail : hemelstraat.info@fsspx.be

Dimanches et fêtes

Messe lue 07h30
Grand-messe 10h00

En semaine

Lun, Mar, Jeu, Ven 18h30
Mercredi 07h30
Samedi 10h00

Adoration

Lun, Mar, Jeu, Ven 17h00-18h30

2. Gand Chapelle Saint-Amand

Kortrijksesteenweg, 139 - 9000 Gand
GSM : +32 (0)3 229 01 80
e-mail : hemelstraat.info@fsspx.be

Dimanches et fêtes

Grand-messe 10h00

3. Prieuré du Christ-Roi

Rue de la Concorde, 37 - 1050 Bruxelles
GSM : +32 (0)2 550 00 20
e-mail : info@fsspx.be

Dimanches et fêtes

Pas de messe

En semaine

Messe lue 07h15
Mardi-Jeudi (en période scolaire) 08h25

4. Bruxelles Église Saint-Joseph

Square Frère-Orban, 3 - 1040 Bruxelles
GSM : +32 (0)2 550 00 20
e-mail : info@fsspx.be

Dimanches et fêtes

Messe lue 08h00
Grand-messe 10h00
Messe lue 18h00
Vêpres et Salut du St. Sacrement 17h00

En semaine

Messe lue 18h00
Permanence d' un prêtre à partir de 16h30
Adoration mardi et vendredi de 18h45 à 20h00

5. Namur Chapelle Saint-Aubain

Rue Delvaux, 8 - 5000 Namur
GSM : +32 (0)2 550 00 20
e-mail : info@fsspx.be

Dimanches et fêtes

Confessions 08h00
Messe lue 08h30
Grand-messe 10h30

En semaine

Samedi (confessions) 09h30
Samedi 10h00

6. Carmel du Sacré-Cœur

Rue des Wagnons 16 - 7380 Quiévrain
GSM : +32 (0)65 45 81 65
e-mail : info@fsspx.be

Dimanches et fêtes

Messe lue 08h00
Grand-messe 10h00

En semaine

Messe lue 08h00

7. Province de Liège Eglise du Sacré-Cœur

Holhweg 3, Steffeshausen, - 4790 Burg-Reuland
GSM : +32 (0)498 176112
e-mail : vog.pius5.asbl@hotmail.com

Dimanches et fêtes

Grand-messe 09h00

8. Gerwen Prieuré Saint-Clément

Heuvel, 23 - 5674 RR Nuenen Gerwen
GSM : +31 (0)40 283 45 05
e-mail : c.debeer@fsspx.email

Dimanches et fêtes

Grand-messe 10h30
et Salut du Saint Sacrement 10h00

En semaine

Lun, Mar, Jeu 18h30
Mer, Ven 07h15
Samedi 08h30

9. Leiden Chapelle N.-D. du Rosaire

Sumatrastraat, 197 - 2315 Leiden
GSM : +31 (0)40 283 45 05
e-mail : c.debeer@fsspx.email

Dimanches et fêtes

Grand-messe 10h30
Messe lue 8h00

En semaine

Vendredi 19h00
Samedi 09h00

10. Utrecht Eglise Saint-Willibrord

Minrebroederstraat, 21 - 3512 GS Utrecht
GSM : +31 (0)40 283 45 05
e-mail : c.debeer@fsspx.email

Dimanches et fêtes

Grand-messe 10h30

En semaine

Vendredi 19h00
Samedi 11h00

11. Kerkrade Eglise Sainte-Marie-des-Anges (en allemand)

Pannesheiderstraat, 71 - 6462 EB Kerkrade
GSM : +49 (0)1 577 026 1181
e-mail : pater.joh.gruen@gmx.net

Dimanches et fêtes

Messe lue 8h30
Grand-messe 9h30

12. Luxembourg Chapelle Saint-Hubert

Lameschmillen - 3316 Bergem
GSM : +352 (0) 6 21 37 84 14
Tél. : +32 2 550 00 20
e-mail : p.hennequin@fsspx.email

Dimanches et fêtes

Messe lue 08h30
Grand-messe 10h30

En semaine

Messe régulièrement le samedi 18h30



Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X



F S S P X

La Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X (FSSPX) est une société de vie apostolique de l'Église Catholique Romaine.

Fondée par Mgr Lefebvre en Suisse en 1970, et approuvée par l'évêque de Fribourg, la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X est internationale avec plus de 700 prêtres vivant dans des communautés réparties dans le monde entier. Douze de ses prêtres œuvrent au Benelux.

Pour-Qu'Il-Règne, revue francophone du district du Benelux, veut contribuer à restaurer toute chose dans le Christ-Jésus, en aidant le lecteur à approfondir la vie spirituelle, nourrir la réflexion et approfondir la connaissance de l'histoire de la Chrétienté.